

L'amicale du Bout du Quai de Penvénan n'aspire qu'à retrouver la convivialité

Heureux de se réunir après deux saisons en demi-teinte, les plaisanciers du Bout du Quai n'aspirent qu'à retrouver la convivialité autour de leurs

ateliers (matelotage, noeuds et épissures), leur concours de pêche prévu le 30 juillet et leur fête du 12 août qui sera agrémentée d'une initiation à la danse bretonne avec le groupe Les Huns.

Samedi, Francis Jégou, le président, est revenu sur l' affaire Héry, le propriétaire du Black Pearl qui demandait à pouvoir disposer d'un mouillage au port. « À la fin de l'été, le port était en ébullition et défrayait la chronique. Une affaire délicate devant l'entêtement de M. Héry, probablement mal conseillé. »

La zone de quiétude étonne

La zone de quiétude autour des Sept-Îles étonne également les plaisanciers. « Il nous paraît évident que ce n'est pas l'activité de la pêche qui dérange la colonie de fous de Bassan, mais le manque de nourriture qui empêche celle-ci de s'agrandir. »

M. Jégou a ensuite fait le point sur la pêche au thon qui intéresse 25 bateaux pour un nombre de dix bagues accordées par la FNPP. Un quota de 90 kg est accordé à l'amicale.



C'est devant une belle assistance que s'est déroulée l'assemblée générale des Plaisanciers du Bout du Quai, samedi, à l'école de voile de Port-Blanc.

